

BULLETIN DE LIAISON

des membres de la

**Société d'Histoire
de Remiremont et de sa Région**

31 rue des Prêtres
88000 REMIREMONT

Site : <http://pagesperso-orange.fr/shl88/>

ROMARICI MONS



N° 50 – Mars 2009

LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS SAVANTES DES VOSGES REPREND SON ESSOR

L'assemblée générale extraordinaire de la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges a eu lieu le 7 février à la faculté de droit d'Epinal. Une vingtaine d'associations ont affirmé leur intérêt et leur intention de participer. Notre société était représentée par Pierre Heili, Jean-Aimé Morizot, Gérard Dupré et Michel Claudel.

Les échanges montrent un fort désir de rassembler les efforts pour promouvoir le patrimoine historique de notre département. Les Journées d'Etudes Vosgiennes mobilisent déjà chaque année les énergies des associations, le travail des universitaires, le soutien moral et financier des collectivités territoriales. Divers nouveaux projets sont avancés ou proposés : construction d'un site internet, développement de travaux appuyés sur de jeunes chercheurs, recherche de soutiens financiers élargis à la région et à l'Europe...

Une fois diverses modifications statutaires adoptées, l'assemblée a élu son conseil d'administration, lequel sera définitif après approbation des statuts par la Préfecture. Jean-Paul ROTHOT devient président, Pierre HEILI et Jean-François MICHEL sont élus à la vice-présidence.

Les différentes associations ont désigné leurs représentants. Le bureau va pouvoir se mettre à l'ouvrage. On ne peut donc qu'être heureux de cette reprise d'une activité fédérative à même de favoriser le développement et la promotion des actions de chacun.

MC



Dans Romarici Mons numéro 49, Gérard Dupré avait évoqué la disparition de notre collègue de la Société d'Histoire, Fernand Petitjean. Nous nous plaçons à publier ici, avec l'aimable autorisation de son épouse, l'une de ses recherches archivistiques. Fernand Petitjean nous met sur les pas d'un enseignant à Remiremont au 18^e siècle, Jacques COLIN MATHIEU, travail réalisé avec la participation de Georges Dany. Nous avons conservé la forme générale de ce document de travail, qui a pu être complété par le manuscrit d'une sœur de cette personnalité peu banale, trouvé aux Archives Départementales des Vosges par Gérard Dupré.

Jacques COLIN MATHIEU, de la Poirie Maître d'école à REMIREMONT

(Archives de Remiremont BB35-38-39-40)

Jacques Colin Mathieu, fils de Pierre Colin Mathieu, cultivateur à La Poirie de Dommartin, est nommé «...comme chantre et maître d'école...» à Remiremont. Où a-t-il fait les études pour accéder au niveau demandé ?

16 janvier 1746 :

Enregistrement de l'approbation par l'évêque de Toul, de la nomination de Jacques COLIN MATHIEU comme sous-maître des écoles.

2 mai 1751 :

Nomination, comme chantre et maître d'école, de Jacques COLIN MATHIEU, né à la Poirie, en remplacement de PANEL, décédé le 25 avril « après avoir depuis le mois de mars 1711 fourni une carrière autant honorable à sa mémoire qu'utile au grand nombre de personnes qu'il a élevé et introduit dans les écoles qu'il a gouvernées près de vingt ans. ».

Conditions du contrat passé avec Mathieu pour une année

On lui enjoint et on l'exhorte « de joindre à la régularité simple et exemplaire de sa vie privée la prière et l'instruction, se souvenant que si l'instruction des enfants est l'un des services les plus importants que l'on puisse rendre à l'église, puisque le Saint-Esprit nous apprend que ceux qui auront enseigné aux autres le chemin de la vérité et de la justice brilleront comme les étoiles du firmament pendant toute leur éternité, et, pour parvenir efficacement et avec fruit à l'élection que nous avons faite du sieur Mathieu, il observera scrupuleusement les conditions qui suivent :

- qu'il chantera gratis toutes les messes, vêpres et services ordinaires du jour de dimanches et de fêtes et autres solennités... ;*
- qu'il enseignera gratuitement pendant le courant de son année le plain chant à six jeunes garçons qu'il croira le plus en état d'apprendre, pour servir d'acolytes, avec un chant réglé et méthodique pour la plus grande édification et régularité du service divin ;*

- *qu'il obligera tous et un chacun de ses écoliers de se trouver un quart d'heure les jours de fête et de dimanche avant les grandes messes, vêpres et catéchismes de chacun desdits jours pour les conduire décentement et en ordre aux services divins... ;*
- *qu'il fera tous les jours le soir et le matin une instruction chrétienne à ses écoliers en leur expliquant et faisant répéter le catéchisme et leurs prières ;*
- *qu'il enseignera à lire, écrire, l'orthographe et l'arithmétique à tous et à chacun de ses écoliers suivant leur âge et leur condition ;*
- *qu'il veillera à leur conduite et aura soin de l'éducation tant au-dedans qu'au dehors de son école ;*
- *qu'en cas d'absence en classe, mutinerie et indocilité de ses écoliers, il en avertira d'abord leur père et mère et en cas de besoin les sieurs écolâtre et magistrats ;*
- *qu'il se fera assister d'un subalterne, dont la conduite et les mœurs seront connus..., lequel sera agréé par les officiers de l'hôtel de ville....*

.....

26-28 décembre 1752 :

Le curé Jean Nicolas Petitmengin se plaint de l'insuffisance du maître d'école en exercice Jacques Colin Mathieu et demande au conseil de ville de le faire examiner concurremment « avec un nommé Pasquel, l'un des chefs d'école à Toul, que lui a indiqué l'aumônier de l'évêque de Toul et qu'il a fait venir à Remiremont ».

Ne sentons-nous pas, dans le jugement porté par le curé Petitmengin sur le travail de Colin Mathieu, un parfum de malhonnêteté, le curé voulant placer un protégé de son évêque ?

.....

Le corps du magistrat assemblé ordonne qu'il sera procédé à l'examen des talents, facultés et érudition dudit Pasquel et de Jacques Colin Mathieu, et désigne les examinateurs :

- pour le chant : Petitmengin l'aîné, L'huillier, *chanoines*, Nicolas et Laurent les Blaise, *organistes et musiciens...*,
 - pour l'écriture : les sieurs Monard et Le Cocq,
 - pour les chiffres : Jean-François Humbert, François Blaise et Claude Morel,
 - pour la lecture et méthode : les sieurs du Magistrat, le curé en cette qualité et comme écolâtre, et les vicaires.
-

Par leur requête les principaux notables demandent le maintien de Jacques Colin Mathieu dont le public est satisfait, le rapport des examinateurs plaçant en général sur la même ligne les deux candidats.

Par leur décision les officiers de l'hôtel de ville maintiennent à l'unanimité Mathieu comme maître d'école et chancre pour trois années.

Les examinateurs ne sont pas tombés dans le piège. La sagesse et la justice l'ont emporté.

.....

26 janvier 1753 :

Nouveau bail de trois ans passé par la ville avec Jacques Colin Mathieu pour tenir les écoles et être chantre.
(Archives de Remiremont BB 35-38-39-40)

1793 :

On lui donne le choix, intégrer l'enseignement public ou rester dans le privé. Il choisit cette deuxième solution.

Relevé des impôts :

Le 23-12-1773 à Remiremont, Jacques Colin Mathieu est, de par son état, exempt d'impôts par décret de la Chambre du 02-04-1759.

Il ne possède qu'un jour de terrain à Remiremont, mais il a des immeubles à Vecoux, à lui échus par décès de son père à la Poirie. Il est compris au rôle du 20ème.

Généalogie COLIN – MATHIEU

Colin Mathieu Pierre X Claude Marguerite



Colin Mathieu Jacques

° 23-07-1723

Instituteur à Remiremont

X 31-08-1751 à Remiremont

Rennepont Anne Agathe

*Fille de Rennepont Nicolas de Bussièrès-en-Bassigny & de Tavaud Élisabeth
8 enfants du couple dont 5 décédés en bas âge, 1 décédé célibataire à 31 ans*

et

Colin Mathieu Antoine

° 23-07-1752 à Remiremont

+ 03-04-1823 à Mirecourt

Curé de Chamagne, Blamont, inhumé dans la chapelle d'Oultre à Mirecourt

et

Colin Mathieu Hélène

X **Marquis Joseph** le 11-10-1799

La pétition ci-après fut adressée au procureur syndic du département des Vosges par Anne Hélène Antoinette Mathieu, sœur de Jacques Colin, afin de savoir ce qu'était devenu son père, décédé le 4 thermidor AN 7, pour entrer en possession de sa succession. Nous apprenons ainsi que Nicolas Antoine Colin Mathieu émigra pendant la révolution, et que, probablement de retour dans son pays, il sera déporté durant cette période agitée. (recueillie par Gérard Dupré aux Archives Départementales des Vosges, cote L 429)

anton et Commune de
Neuirenmont

Deuxième pour être
autorisé à se mettre en
possession d'une Succession
arrestée à un Déporté,

1^{re} B. N. L. H. Vol. L.

Envoyée au Directeur de la
Régie Nationale et du Domaine
pour faire ses observations
et donner son avis.

Primal le 17 Thermidor an 7
de la République

Il ne s'agit pas que la Loi du 26
fructidor an 4 autorise les
parents des émigrés à entrer en

apport N^o 1021 N^o 93

L'Administration
Centrale du Département
des Vosges,

N^o 1021 N^o 93

Expose Anne Helene Antoinette
Mathieu fille majeure demeurant
à Neuirenmont.

Que Jacques Colin Mathieu
son père est décédé le quatre Thermidor
Courant laissant la Succession
ouverte à elle Exposante et à Nicolas
Antoine Colin Mathieu son frère
qui a été déporté en exécution
de la loi du 19 fructidor an cinq.

Antérieurement le dit son frère
étoit inscrit sur la liste des
émigrés, mais par vote arrêté

Un épisode de la libération des Vosges

Extrait du journal de marche du 83^{ème} GOUM - 9^{ème} TABOR - 3^{ème} G.T.M.

Confié en 1990 à Gérard Dupré par Marcel Berthier, gommier d'origine bourguignonne.

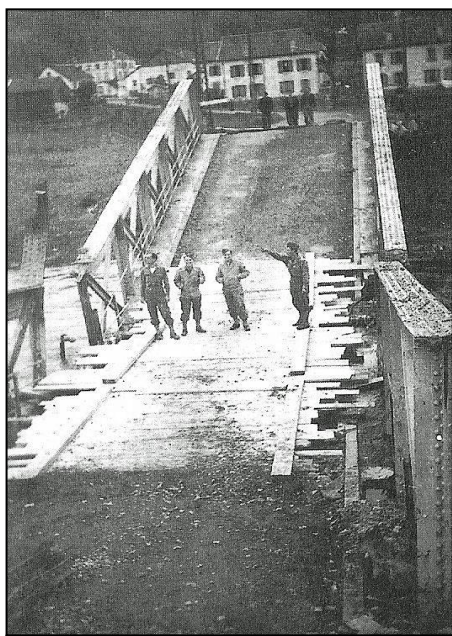
3 octobre 1944. Le Tabor est enlevé par camions et transporté à **Corravillers**.

4 octobre 1944. Vers 13h00 le Tabor part à pied et passe la Moselle au pont de **Rupt** ; la forêt de **Longegoutte** est occupée par les Allemands. Vers 17h00 le Tabor commence à monter les pentes.

5 octobre. Le Tabor reprend sa progression.

6 octobre. Liaison avec une unité de parachutistes.

7 octobre. Le 83^{ème} gomm est pris en camions et débarqué à **Vecoux** pour coopérer avec des chars Américains. Aussitôt débarqué, progression en direction de **Reherrey** (c'est ce jour là que je mangerai du sanglier dans une ferme).



Aménagement du pont détruit pour le passage des hommes et du matériel

8 octobre. Col du **Xiard** occupé par le 17^{ème} TABOR. Ordre de reprendre la progression est donné.

9 octobre. Le 83^{ème} Gomm reçoit l'ordre de descendre sur **Thiéfosse** de façon à passer la **Moselotte** avant le jour. Situation très confuse. Sur trois de ses faces le village de **Thiéfosse** est bordé de hauteurs sur lesquelles les Allemands se sont installés et battent tous les chemins. Le 83^{ème} reçoit l'ordre de passer la **Moselotte**. Il le fait par le pont qui a sauté dans la nuit, (passage par fraction de 3

hommes) situation critique. Vers 13 h. un escadron de chars du 3^{ème} RSA arrive. Nous relevons le 82^e gomm sur sa position dans un petit bois.

10 octobre. La progression est reprise vers le **Haut du Roc**. CAZES est blessé et un gommier tué. Après 10 minutes de combat le gomm a 2 morts et 6 blessés.

11 octobre. La progression reprend vers le **Haut du Roc**. Nous recevons des coups de feu. Le gomm attaque en chantant. L'ennemi surpris décroche (un jeune allemand reste et se constitue prisonnier). Nous avons quatre blessés.



Les gommiers arrivent par le pont coupé et progressent dans le village



Pont de Thiéfosse, sur la Moselotte, détruit par les allemands, construction d'un pont provisoire en bois par l'armée

Citations relatées par François Brunner et Roger Perrin dans leur ouvrage « Thiéfosse au fil du temps » (1994, impr. Sailley) :

1. ORDRE GENERAL N° 655

Le Général de LATTRE DE TASSIGNY, Commandant en Chef de la 1^{ère} Armée Française.

Cite : A L'ORDRE DU CORPS D'ARMEE

9° TABOR DU 3' G.T.M.

Unité d'élite qui, mise sur pied et animée par le Chef de Bataillon PICARDAT, a pris une part brillante à la campagne d'Italie faisant à l'ennemi une centaine de prisonniers.

Dans les Vosges, après avoir, sous les ordres du même Chef, pris une large et coûteuse part à la création d'une tête de pont sur la Moselotte à Thiéfosse, les 8 et 9-10-44, s'est encore particulièrement distingué en s'emparant par une manœuvre habile sous les ordres du Commandant ROUX de la position dominante du Grand Ventron et en s'y maintenant malgré les réactions immédiates de l'ennemi (29 Novembre). A aussi grandement contribué à ouvrir à l'Armée Française une porte sur l'Alsace. A été enfin, par sa coopération efficace aux opérations sur Munster, l'un des artisans de la libération définitive de cette province.

P.C. le 19 avril 1945.

Signé : DE LATTRE DE TASSIGNY

2. DECISION N° 337

CITATION COLLECTIVE A L'ORDRE DE L'ARMEE

Sur la proposition du Ministre de la Guerre, le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite :

A L'ORDRE DE L'ARMEE

3° GROUPE DE TABORS MAROCAINS

Sous le Commandement du Colonel MASSIET DU BIEST, a eu une part déterminante dans les succès remportés sur le front des VOSGES du 5 au 22 Octobre par la 3^{ème} D.I.A. Ayant reçu la mission de déborder par le Nord les résistances opposées aux Unités régulières dans la forêt de Longegoutte, il s'empare en de violents combats, le 8 Octobre, du col de XIARD, débouche sans désespérer dans la vallée de la MOSELOTTE, qu'il franchit à THIEFOSSSE. Fait tomber ensuite, par une manœuvre hardie, le col de la BUROTTE et le HAUT DU ROC, permettant ainsi à nos éléments blindés de progresser dans la vallée de la BRESSE. Pendant dix-huit jours consécutifs, combattant sous la pluie, dans les bois, un ennemi tenace sans cesse renforcé, a infligé à celui-ci des pertes particulièrement sévères. Aux prix de durs sacrifices et d'efforts exceptionnels, a soutenu magnifiquement la réputation des Goums Marocains.

Paris, le 2 janvier 1945

C. DE GAULLE

Le pont de Thiéfosse et son histoire à rebondissements. Ces événements glorieux et tragiques tournent donc en partie autour d'un pont détruit par l'ennemi, dont l'histoire était déjà et n'a cessée d'être mouvementée. En effet, depuis 1895, il a fait l'objet de sept ouvrages successifs, dus aux crues de la Moselotte et aux ravages de la guerre. Le plus ancien, en bois, légèrement en aval de Thiéfosse un peu avant les gorges de Croséry (on nomme toujours ce lieu le Vieux Pont, bien qu'il n'en reste plus trace !), reliait les bans de Vagney et de Ramonchamp par le col de Xiard. Fragile et coûteux en réparations, un autre ouvrage en bois sera construit en 1864 à l'emplacement actuel près de l'usine. Il fut lui aussi gravement endommagé par des inondations en 1895, et les passages seront provisoirement assurés par des passerelles, jusqu'à ce que le Conseil Municipal décide en 1896 la construction d'un pont métallique assez solide et élevé pour résister aux crues, répondre aux besoins économiques du temps, assurer les acheminements vers la gare

et permettre le passage des habitants. Très coûteux, il a pu être réalisé en 1898 grâce à un important soutien financier des usines Les Fils de Victor Perrin, dont le Maire de l'époque, Alphonse Perrin, était d'ailleurs le PDG.

Les allemands le minent et le détruisent en 1944. Les goudriers venus de Vecoux par le col de Xiard réussissent à le franchir pour libérer le village. Un ouvrage provisoire en planches sur les débris émergés permet au gros des troupes et du matériel de franchir la Moselotte, avant que cette fragile construction soit à son tour emportée par une crue. Le pont en bois, construit alors par les troupes, ne résistera pas aux inondations de 1947 et sera rapidement remplacé par un pont Bailey, structure métallique créée par l'armée américaine, lancée avec succès en pleine crue.

L'ouvrage actuel en béton armé, mis en service en 1976 à côté du pont Bailey démonté par la suite, a déjà résisté à plusieurs crues importantes. Et, devoir de mémoire oblige, il sera baptisé en 1995 du nom des libérateurs de Thiéfosse, car ses habitants n'ont pas oublié la bravoure de ces soldats venus pour la plupart du Maroc, et dont plusieurs ont perdu la vie au cours des affrontements. Une vingtaine d'entre eux, décédés dans les combats de Thiéfosse ou plus souvent à l'antenne chirurgicale installée à la Mairie par la suite, ont reposé dans un petit cimetière musulman à l'orée du village, avant d'être transférés au cimetière militaire de Sigolsheim en Alsace. Aussi, pour honorer ces hommes, lors du 50^{ème} anniversaire de leur libération, les kédales ont-ils tenu à baptiser leur pont : « **Pont des 19^e et 17^e Tabors** ».

Michel CLAUDEL

Sources : François Brunner, Roger Perrin, *Thiéfosse au fil du temps*, 1994, imp. Sailley
Georges Perrin, *Petit historique du village de Thiéfosse*, 1967, imp. Girompaire
Photos : habitants de Thiéfosse
Témoignage : Mario Scotton, ancien goudrier

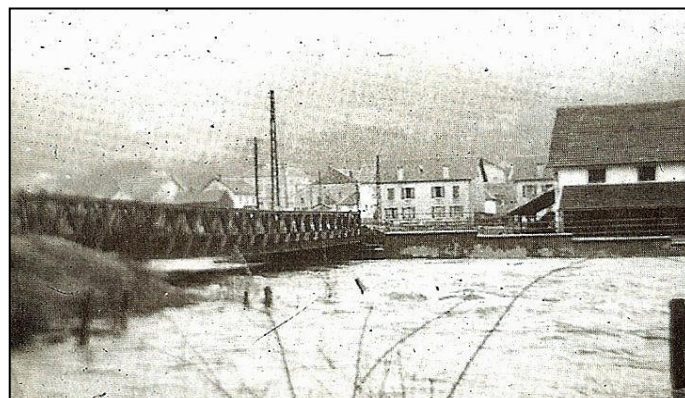
Pont actuel de Thiéfosse sur la Moselotte (depuis 1976)

Col de Xiard



Le pont mis en service en 1994

Le pont Bailey, crue vers 1960



Devinette :

Quel rapport y a-t-il entre Marie-Christine de Saxe et la Marseillaise ?

Sa résidence d'hiver à Strasbourg !

La Princesse Marie-Christine de SAXE, née à Varsovie la 12 février 1735 et décédée à Brumath en 1782 à l'âge de 47 ans, fut nommée coadjutrice de l'Abbaye de Remiremont par Anne-Charlotte de Lorraine en 1763, puis "élue" Abbessse de Remiremont au décès de celle-ci en 1773. Rappelons qu'elle était fille de Friedrich August II, Electeur de SAXE - August III, dernier Roi de POLOGNE de la Maison de SAXE, marié à Vienne en 1719 à l'Archiduchesse Maria Josefa d'AUTRICHE (1699-1757) avec qui il aura 14 enfants.

*Marie-Christine de Saxe aux
Eaux de Plombières en 1762 par
Jouffroy
Musée Charles de Bruyères
à Remiremont*



Elle loue le château de Brumath (une vingtaine de km au nord de Strasbourg) où elle s'installe en 1775. Elle y attire en été toute une élite intellectuelle venue de toute l'Europe.

Elle acquiert ensuite à Strasbourg en 1776 un hôtel particulier pour en faire sa résidence d'hiver : l'Ancien hôtel Waldner de Freundstein, 17, rue des Charpentiers, qu'elle fait rénover. A son décès, Louise Adelaïde de Bourbon-Condé lui succèdera à la tête du chapitre romarimontain.

Le château de Brumath est abandonné, l'hôtel de Strasbourg change de propriétaire deux fois en moins de dix ans. En 1790, il est occupé par le baron Philippe Frédéric de Dietrich, maire de Strasbourg. Lors d'une soirée patriotique, le 25 avril 1792, celui-ci sollicite Rouget de Lisle pour composer un chant militaire destiné aux volontaires de l'armée du Rhin, un chant qui serait moins subversif que le populaire *Ça ira*. Rentrant chez lui, Rouget de Lisle voit des affiches placardées par la Société des amis de la Constitution, dont le texte dit notamment : « *Aux armes, citoyens ! L'étendard de la guerre est déployé, le signal est donné. Aux armes ! Il faut combattre, vaincre ou mourir... Qu'ils tremblent donc, les*

despotes couronnés L'éclat de la liberté luira pour tous les hommes... Marchons ! Soyons libres jusqu'au dernier soupir ». Inspiré par ces phrases, l'auteur travaille rapidement et donne son chant dès le lendemain soir.

Dès le 29 avril, la Garde nationale l'interprète sur la place d'Armes de Strasbourg pour accueillir les volontaires de Rhône-et-Loire.

Cet évènement fut immortalisé par un tableau très connu représentant "*Rouget de L'Isle chantant la Marseillaise pour la première fois*" peint en 1849 par Isidore-Alexandre-Augustin Pils (peintre d'histoire français, né à Paris le 19 juillet 1813 et mort à Douarnenez le 3 septembre 1875), actuellement conservé au musée du Louvre.

Cependant la scène représentée en 1849 par Pils ne correspond pas totalement à la réalité historique, laquelle est relatée par Madame de Dietrich dans une lettre adressée à son frère en mai 1792 (www.musees-strasbourg.org/F/exposi/plus_dinfo_expos). Elle est une illustration fidèle d'un passage de « L'Histoire des Girondins » de Lamartine, publiée en 1847, qui répertorie les légendes révolutionnaires enrichies de multiples détails :

« Cher frère [...],

Comme tu sais que nous recevons beaucoup de monde et qu'il faut toujours inventer quelque chose, [...] mon mari a imaginé de faire composer un chant de circonstance. Le capitaine du génie, Rouget de Lisle, un poète et compositeur fort aimable, a rapidement fait la musique du chant de guerre. Mon mari, qui est bon ténor, a chanté le morceau [...]. Moi, de mon côté, j'ai mis mon talent d'orchestration en jeu, j'ai arrangé les partitions sur le clavecin et autres instruments. [...] ».

Reproduit dans la plupart des livres d'histoire, le tableau de Pils transpose le fait historique en mythe et en symbole. Le tableau connaît un destin national et appartient dès lors à la mémoire des Français.

Si le texte de la Marseillaise revient assez largement à Rouget de Lisle, le baron de Dietrich, qui fut député à la Convention, en a donc été en réalité le promoteur et le premier interprète et son épouse la créatrice de la partition. Pour autant, ce maire de Strasbourg n'a pas connu un destin très heureux car, à l'instar de son collègue romarimontain Jean-Baptiste Noël, il fut décapité sous la Terreur pour avoir refusé de voter la mort de Louis XVI.

Marie-Christine de Saxe n'a donc de rapport avec notre hymne national que le fait d'avoir habité préalablement l'immeuble dans lequel il a été créé et inauguré. Nous ne saurons d'ailleurs jamais ce qu'elle aurait pu en penser.

Philippe Althoffer

Sources :
Dictionnaire Historique des Rues de Strasbourg
Site : www.musees-strasbourg.org
Est magazine

Centenaire de Gaston Litaize

Gaston Litaize, organiste, improvisateur et compositeur est né le 11 août 1909 à Ménil-sur-Belvitte (Vosges). On fête cette année le 100^{ème} anniversaire de sa naissance. Né aveugle, le jeune garçon commença l'orgue à 12 ans à Nancy avec Charles Magin puis il poursuivit ses études musicales à l'institut des jeunes aveugles dans la classe d'Adolphe Marty. Son apprentissage se termina à Paris avec, pour l'orgue, Marcel Dupré. Il remporte alors des prix d'orgue, d'improvisation, de fugue et de composition.

Gaston Litaize fut notamment titulaire de l'orgue de l'église Notre-Dame-de-la-Croix de Ménilmontant à Paris puis à l'église de Saint-Cloud et enfin à l'église Saint-François-Xavier à Paris durant 45 ans.

Gaston Litaize a enseigné l'orgue au Conservatoire National de Région de Saint-Maur-des-Fossés et a formé ainsi de nombreux élèves, unanimes à lui rendre hommage aujourd'hui. Il fut en effet un des plus grands organistes de son temps, donna de multiples récitals partout dans le monde et enregistra de nombreux disques. Il s'est produit à plusieurs reprises à Remiremont. On se souvient du concert qu'il donna à l'initiative de notre association dans le cadre du premier colloque organisé en avril 1980 sur l'histoire de la ville et de son abbaye.

Il est décédé le 5 août 1991 à Bruyères (Vosges). Son fils, Alain Litaize, entretient sa mémoire et se trouve à l'origine, cette année, de plusieurs concerts destinés à lui rendre hommage que nous avons plaisir à signaler : le **22 mars à l'église de Châtel-sur-Moselle** avec l'abbé Ory, et le **18 septembre à Bruyères** avec un récital par O. Latry accompagné d'une exposition et d'une conférence par Sébastien Durand.

La société d'histoire de Remiremont est heureuse de pouvoir s'associer à cet hommage des Vosgiens à son grand musicien en proposant à ses adhérents le **mardi 5 mai à 20 h 30 au centre culturel une conférence sur Gaston Litaize (1909-1991)** par Alain Litaize son fils.

Pierre Heili

Les prochains rendez-vous

de la Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région

La réunion du premier mardi d'avril est remplacée par :

le samedi 18 avril 2009

une visite du Musée Friry, en deux parties :

1. Visite des nouvelles salles consacrées au peintre romarimontain Jean Montémont
(Jean-Pierre STOCCHETI)
2. Découverte des souvenirs d'histoire locale conservés dans le musée (Pierre HEILI)
A 14 h.30, au Musée, rue du Général Humbert.

Mardi 5 mai 2009

Conférence sur un compositeur et organiste vosgien, Gaston LITAIZE (1909-1991), pour le centième anniversaire de sa naissance, par Alain LITAIZE

A 20h.30 au Centre Culturel

Information : *Raphaël Parmentier nous informe qu'il organise une visite guidée du tunnel
Urbès – Saint Maurice (souterrain du col de Bussang) Le dimanche 26 avril 2009*

C'est une occasion rare de visiter cet ouvrage remarquable, malheureusement interrompu après plus de la moitié de sa réalisation, ordinairement fermé et non visitable, sous la conduite d'un érudit qui a su rassembler une documentation historique, technique et photographique très importante et recueillir des témoignages précieux. Visite gratuite.

Rendez-vous : 8h.30 à l'entrée du tunnel à Urbès. Prendre la première rue à gauche, à l'entrée d'Urbès en venant du col de Bussang ; aller jusqu'au bout du chemin : parking devant le tunnel. **Départ de la visite : 9 h.00**

Se munir de vêtements chauds, de chaussures de marche et d'une lampe frontale ou de poche.

Cette livraison de notre bulletin de liaison, **Romarici Mons**, a été composée et mise en page par Michel Claudel, à qui on peut adresser des textes, communications ou informations pour le prochain numéro :

4 rue des Prêtres - 88200 REMIREMONT ou claudel.mi@orange.fr

Impression : B.T.C.R., rue des Poncés - 88200 Saint-Etienne-lès-Remiremont